

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 89 (1991)

Heft: 12

Artikel: Science et recherche, l'Europe de l'attraction mutuelle

Autor: Comina, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Science et recherche: l'Europe de l'attraction mutuelle

C. Comina

L'Europe change son look. Elle gomme ses rides vieilles de plus de 40 ans pour se présenter en jeune mariée au seuil du XXI^e siècle. Derrière ce changement, on distingue l'impact des lois de l'économie et des exigences de stabilité sociale. Quant au domaine «science et recherche», il influence davantage l'esprit que la chair de cette Europe en gestation dans laquelle la Suisse, les Suisses, jouent un rôle situé entre l'attente et l'impatience.

Europa ändert sein Aussehen. Seine alten Strukturen lösen sich auf und es präsentiert sich neu an der Schwelle des 21. Jahrhunderts. Hinter diesen Veränderungen stehen der Einfluss wirtschaftlicher Gesetzmässigkeiten und die Forderungen nach sozialer Stabilität. Dieser Geist beeinflusst auch den Bereich von Wissenschaft und Forschung. Die Schweiz und die Schweizer verharren noch zwischen Abwarten und Ungeduld.

Chaque mois qui passe remodèle l'Europe, en modifie les contours politiques et sociaux. Notre continent est constitué de mutans, c'est-à-dire de pays à l'identité évolutive. D'abord les «douze»: ils tentent de parfaire leur intégration dans le cadre de la CE; ensuite le groupe des nations qui hésitent ou s'apprentent à adhérer à cette initiative à l'apparence centralisatrice; enfin les pays de l'Est européen: ils attendent à la fois aide et collaboration.

Dans ce contexte, la seule entité prédominante est l'Europe des multinationales. Elle dispose d'un marché potentiel de centaines de millions de consommateurs pour lesquels la «science» n'est pas une denrée de première nécessité. Et pourtant...

L'euro-science et le mythe fédératif

Pourtant, la politique de la science est une pièce maîtresse incluant formation, recherche et développement, trois domaines à soigner sans quoi toute société régresse! C'est aux universités d'y veiller, elles qui, au cours de l'histoire, ont contribué à la conscience nationale d'un pays. Mais lorsqu'il s'agit d'une fédération d'Etats, l'influence des hautes écoles est nettement moins marquée. Prenons l'exemple de la Suisse: sa Constitution de 1848 prévoyait la création d'une Université fédérale; elle n'existera jamais, remplacée qu'elle fut par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Plus près de nous et sur la scène européenne: l'article 9 du Traité de l'EURATOM incluait l'installation d'une univer-

sité européenne; il a fallu attendre bien longtemps pour assister à l'émergence d'institutions à appellation européenne notamment à Florence, Bruges et Edimbourg.

Quant à la question de la reconnaissance des diplômes en vue de la pratique professionnelle (prévue à l'article 57 du Traité de Rome), elle a d'abord fait l'objet d'une approche juridico-technocratique basée sur des contacts avec les associations professionnelles; les universités ont été laissées hors du processus d'intégration. Heureusement, la situation a évolué: le principe des accords ayant force de loi a été remplacé par celui de la confiance mutuelle. Reste que dès le 1^{er} janvier 1993, l'on verra tout de même certains pays de la Communauté européenne exiger des compléments de formation avant d'autoriser l'exercice professionnel à tel ou tel diplôme ressortissant d'un autre pays membre.

Cette approche a cependant détendu l'atmosphère et le mythe d'une intégration stricto sensu des universités européennes a disparu.

Une Suisse consensuelle

Face à cette collaboration évolutive, que fait la Suisse?

La politique helvétique de la science est articulée autour de huit universités cantonales et de deux écoles polytechniques fédérales. A ces partenaires de base, s'ajoutent des organes nationaux (Conférence des recteurs des hautes écoles suisses, Conseil suisse de la science, Conférence universitaire suisse, Fonds national suisse de la recherche scientifique, etc.) qui, à un titre ou à un autre tentent une coordination basée sur le consensus à trouver coûte que coûte.

Difficile, dans ces conditions, de parler-

d'une même voix, tant au niveau national qu'international. Ce que constate régulièrement et avec regret un observateur neutre (l'OCDE – Organisation de coopération et de développement économique) dont les évaluations de la politique suisse de la science pourraient se résumer en trois notions: stabilité des institutions, complémentarité entre recherche privée et publique, complexité du système.

A cela s'ajoute une spécificité typiquement helvétique: plus de 70% des efforts de recherche sont assumés par l'industrie privée, alors que dans d'autres pays, l'Etat subventionne jusqu'à 60% la recherche nationale.

Il n'en demeure pas moins que l'on peut se poser au moins une question: une intervention plus massive de l'Etat dans la «Recherche et Développement» (R & D) et une gestion plus «nationalisée» des universités permettraient-elles une meilleure intégration à l'Europe?

L'attrait des euro-programmes

En matière scientifique, la CE semble d'abord privilégier des programmes à forte consonance technologique. La R & D est favorisée en technologies de l'information et des communications (38,5% du programme-cadre 1993/94), technologies industrielles et des matériaux (15,5%), environnement (9,5%), sciences et technologies du vivant (13%), énergie (14%) et valorisation des ressources intellectuelles (9,5%).

Contrairement à une opinion trop largement répandue, la Suisse n'est pas absente de ce mouvement de collaborations. Elle est un partenaire recherché dans certains euro-programmes, soit de la CE (tels COMETT II, BRITE, ESPRIT II), de nature paneuropéenne (tels EUREKA, HERMES, EURATOM).

Toutefois, certains scientifiques suisses verraient d'un bon œil une intégration à la CE; d'abord pour être en mesure de participer à la conception-même des projets, ensuite pour bénéficier des retombées financières. Surtout lorsque l'on sait que, pour la France, les apports de la Commission des communautés européennes représentent 23% des ressources nécessaires au fonctionnement des équipes subventionnées.

La Communauté a de plus proposé des programmes spécifiques à la formation, à savoir:

- Adaptation de la formation professionnelle aux changements technologiques (EUROTECHNET).
- Ouverture de l'Université pour faire face aux technologies nouvelles et à la coopération avec les entreprises (COMETT).

- Recherche avancée dans les domaines-clés (ESPRIT, RACE).
- Echanges d'étudiants pour préparer la mobilité (ERASMUS) et, depuis quelques mois, échanges avec les pays de l'Est européen (TEMPUS).
- Intervention dans la formation continue en entreprise (FORCE).
- Promotion des connaissances linguistiques (LINGA).
- Intervention financière de la Communauté dans des programmes d'initiatives communautaires à l'aide des fonds structurels (EUROFORM).

Il est cependant difficile de mesurer l'impact de ces programmes sur l'enseignement supérieur, à l'exception d'ERASMUS et de la reconnaissance inter-universitaire des périodes d'études qu'il implique. Mais la Suisse ne peut participer à cette stimulation des échanges d'étudiants. Force est de reconnaître qu'elle n'y était pas préparée si l'on songe que c'est en automne 91 seulement qu'entrera en vigueur une réelle politique d'encouragement de la mobilité des étudiants.

En l'occurrence, la Suisse n'avait pas seulement une idée, mais des années de retard.

L'Europe des universités

Force majeure du continent, la CE verra ses responsabilités augmenter dans le domaine de la formation. En effet, la révolution économique met les qualifications au centre de la compétition mondiale et l'unité économique que représente la CE doit se défendre. En outre, 1993 implique la liberté de circulation des individus, d'où la nécessité de gérer les ressources humaines dans un marché du travail élargi; et la formation en est l'instrument principal.



Fig. 1: Entente universitaire helvétique sous un ciel étoilé.

Néanmoins, vis-à-vis des universités, la Communauté européenne apparaît moins interventionniste que face à certains secteurs économiques et industriels. Elle n'essaie plus d'influencer de manière directe les universités, mais leur donne des possibilités – par les euro-programmes – de mieux négocier leurs collaborations. Il y a là un appel au rôle actif des institutions. Telle est la grande évolution de la politique de l'enseignement supérieur au sein de la Communauté durant ces dix dernières années: on est passé du stade de la confrontation entre systèmes nationaux (incluant la reconnaissance légale des diplômes nationaux) à une coopération interinstitutionnelle.

Cette approche privilégiant les relations transnationales correspond davantage à la nature des universités et hautes écoles;

elle aura naturellement des conséquences sur les institutions comme sur les systèmes nationaux. Mais toute coopération ne sera pas obligatoirement soumise à des réglementations communes. Tant il est vrai que la science est peut-être le seul domaine où l'attraction mutuelle remplace avantageusement une législation forçant la reconnaissance mutuelle.

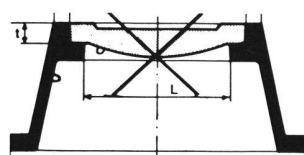
Adresse de l'auteur:

Claude Comina
Consultant auprès du Secrétariat
des associations européennes dans
l'enseignement supérieur, HEURAS,
Bruxelles
Presse et Information EPF Lausanne
Centre Midi
CH-1015 Lausanne

Mehr Sicherheit im Strassenverkehr mit

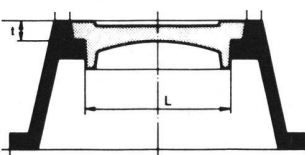
Chrétien-Polygonkappen

Bisher:



Deckel nur eingelegt

Verbesserte Ausführung:



Deckel geführt



seit 1883

Chrétien & Co.
Eisen- und Metallguss
4410 Liestal

Tel. 061 / 921 56 56